



MINISTÈRE DE LA CULTURE

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.se.s handicapé.e.s

N°PEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Intitulé du poste (F/H): Gestionnaire de scolarité	: Accroissement temporaire / CDD de droit public du 1^{er} mars au 20 juillet 2023
---	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire des métiers 2021 commun à toutes les Fonctions Publiques RMFP)
Enseignement et formation (FPENS032)

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire des métiers 2021 commun à toutes les fonctions Publique RMFP)
Gestionnaire de scolarité (ERENS016)

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB)
44, Boulevard de Chézy-CS16427-35064 RENNES CEDEX

Missions et activités principales :

Missions et activités principales :

Sous l'autorité de la cheffe du service des études, et en lien avec les autres collègues de la scolarité, l'agent assurera des missions au sein du service des études de l'ENSAB.

1/ Accueil et veille :

L'agent assurera une mission d'accueil quotidien à la scolarité (étudiants, enseignants, personnels).

Il sera par ailleurs en charge des réponses aux questions (mail et téléphone) :

- sur les différentes procédures d'admission
- sur les modalités d'inscription

2/ Procédures d'admission :

Avec l'appui d'autres collègues, l'agent aura en charge le suivi :

- De la procédure Parcoursup (gestion du logiciel, sélection des candidatures, organisation des entretiens)
- Des procédures d'admission hors-Parcoursup (Programme égalité des chances, VAE, Campus France & DAP / étudiants étrangers, transferts entre ENSA)

3/ Inscription administrative des étudiants admis en première année (L1) :

L'agent assurera :

- L'inscription administrative des étudiants admis via Parcoursup
- L'inscription des étudiants admis en L1 par les procédures hors Parcoursup (égalité des chances, VAE etc.)

4/ Délivrance des diplômes et attestations :

L'agent aura la charge de la délivrance des attestations de réussite et diplômes aux étudiants diplômés.

5/ Soutien au service de la scolarité :

L'agent s'assurera d'une bonne connaissance des missions de ses collègues de la scolarité (Licence et Master) et viendra en soutien à leur action, quand les circonstances le requièrent (accueil, information aux étudiants et enseignants, inscriptions pédagogiques, établissement de conventions de stages, mise en place des examens, vérification des notes, préparation des conseils, planning des jurys etc.).

6/ Vie du service :

L'agent participera aux temps forts de l'établissement, prendra part aux réunions de service et contribuera au travail des instances, dans le périmètre de ses attributions.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- connaissance de l'outil Parcoursup et des procédures d'admission et d'inscription dans le supérieur (maîtrise)
- maîtrise des logiciels de bureautique (word, excel)
- notions administratives du fonctionnement d'un établissement public (initié)

Savoir-faire

autonomie, rigueur, sens de l'organisation, capacité à rédiger, capacité à rendre compte

Savoir-être (compétences comportementales)

aisance relationnelle, goût du contact, sens de l'initiative, capacité à travailler en équipe, sens du service public

Environnement professionnel :

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) est un Etablissement d'enseignement supérieur à caractère administratif, relevant d'une co- tutelle du Ministère de la Culture (MC) et du Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

L'ENSAB accueille chaque année près de 600 étudiant(e)s pour un effectif de 104 agents (63 enseignant(e)s dont 42 titulaires et associés et 21 contractuels, hors intervenants extérieurs et 41 agents administratifs et techniques. L'Ecole est implantée en limite du centre-ville, bien desservie par un réseau de transport en commun et dans un cadre privilégié.

L'ENSAB dispense un enseignement conduisant au diplôme en architecture (DEEA – Licence), au diplôme d'Etat d'architecte (DEA - Master) et au doctorat en architecture (en co-délivrance avec l'université de Rennes II).

Le programme pédagogique laisse une part prépondérante à l'enseignement du projet architectural et/ou urbain. Par ailleurs, un enseignement de construction dispensé tout au long du cursus permet aux étudiant(e)s d'appréhender en Master la complémentarité des rôles de l'architecte et de l'ingénieur. Cette particularité est confortée par la proposition d'un double cursus architecte-ingénieur en partenariat avec l'INSA de Rennes. En effet, l'ENSAB conduit une politique de partenariats avec l'enseignement supérieur dynamique. L'Ecole assure une bi-diplomation de Master avec l'institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR) et un master d'Histoire Théorie et Critique de l'Architecture (HTCA) avec UFR d'Histoire de l'art de Rennes II). Enfin, l'ENSAB est partenaire de l'EUR Caps.

Le développement de la recherche est un axe stratégique de l'école. Les thématiques transversales dans les recherches des enseignant(e)s sur les questions liées au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux représentations, à la conception numérique, aux questions sociales, environnementales et de développement durable constituent autant d'axes de développement de la pédagogie portés par les instances de l'Ecole.

Enfin, l'école délivre une « habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre » (HMONP) à destination des ADE après une formation complémentaire délivrée par l'ENSAB et s'engage dans le développement de la formation continue.

L'Ecole entretient des relations suivies avec les représentant(e)s de la profession d'architecte et plus globalement avec les métiers de la construction et de l'aménagement.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Liaisons hiérarchiques :

Anne-Marie HAVARD, Cheffe du service des études

Liaisons fonctionnelles :

Service des études, enseignants, étudiants, personnels administratifs de l'Ecole

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Télétravail : à titre ponctuel hors périodes dédiées à l'accueil sur autorisation du chef de service dans les limites fixées par l'accord local portant sur le télétravail à l'ENSAB.

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Formation : BAC+2 (dans le domaine de la gestion administrative)

Compétences techniques attendues:

- connaissance de l'outil Parcoursup et des procédures d'admission et d'inscription dans le supérieur
- maîtrise des logiciels de bureautique (word, excel)
- notions administratives du fonctionnement d'un établissement public

Une expérience préalable dans la gestion administrative et/ou dans l'enseignement supérieur est demandée.

Informations :

Anne-Marie HAVARD, Cheffe du service des études, 02.99.29.68.09

Envoi des candidatures :

Lettre de motivation et CV à envoyer à : ressources.humaines@rennes.archi.fr

Date limite réception : 26 février à minuit